

Démagogie et truandage : quand l'État lorgne l'argent de l'Agirc-Arrco

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 17 octobre 2023

Source [Boulevard Voltaire] : Les organisations professionnelles (syndicales et patronales) qui gèrent le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, Agirc-Arrco, ont trouvé, le 5 octobre, un accord qui règle son fonctionnement jusqu'en 2026. Son contenu, concernant le niveau de la revalorisation des pensions, la disparition du malus qui contraignait les salariés du privé à différer d'un an le moment de leur départ en retraite sous peine d'une amputation de leur pension et les règles du cumul emploi-retraite, est même plus généreux que les partenaires sociaux ne le prévoyaient avant qu'Olivier Dussopt n'ait fait connaître son intention de siphonner les réserves du régime au profit de l'État.

Les exigences formulées par [Olivier Dussopt](#) étaient de nature à remettre en question les négociations engagées par les partenaires sociaux, au moment même où elles allaient aboutir. Mais ces derniers sont résolus à s'opposer au fric-frac gouvernemental qui aboutirait à piquer un milliard d'euros dans les caisses de l'Agirc-Arrco dès 2024, cette somme devant ensuite croître jusqu'à trois milliards en 2030.

L'Agirc-Arrco rappelle qu'avec un milliard d'euros, elle peut revaloriser les retraites complémentaires des salariés du privé de 1,1 %...

Pour justifier cette tentative de captation des réserves du privé, Dussopt argue de la « solidarité », au titre de laquelle l'Agirc-Arrco serait tenu de participer au financement de l'augmentation des petites retraites, promesse que le gouvernement a faite sans avoir consulté personne. Les partenaires sociaux répondent qu'ils sont prêts à contribuer à la hausse des petites pensions, mais à celles du privé seulement, à hauteur de 400 millions d'euros. Cette somme est insuffisante aux yeux du gouvernement, qui a jeté le masque : il ne s'agit pas, en réalité, de financer les petites retraites, mais l'« *équilibre général* » du système de retraite, a déclaré Dussopt.

Le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, a été encore plus loin dans une réponse à un journaliste de *Liaisons sociales*, après le Conseil des ministres du 11 octobre : pour tenir l'« *engagement que nous avons pris devant les Français de baisser les impôts, de baisser la dépense publique et de réduire les déficits* », dit-il, le gouvernement veut « *identifier les voies et moyens pour que cette nouvelle dépense d'un milliard d'euros pour les retraites complémentaires des cadres dans notre pays ne vienne pas pénaliser le financement des services publics, des écoles et des hôpitaux dans notre pays* ».

[Lire la suite](#)

17/10/2023 01:00